



**Convention contre  
la torture et autres peines  
ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
29 septembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Comité contre la torture**

**Décision adoptée par le Comité au titre de l'article 22 de la  
Convention, concernant la communication n° 920/2019\*, \*\***

<i>Communication présentée par :</i>	N. M. et consorts (représentés par un conseil, Robert Nystrom)
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	Les requérants
<i>État partie :</i>	Suède
<i>Date de la requête :</i>	10 octobre 2018 (date de la lettre initiale)
<i>Question(s) de fond :</i>	Expulsion vers l'Iraq ; risque de torture

Réuni le 14 juillet 2021, le Comité, n'ayant pas reçu de commentaires des requérants sur les observations de l'État partie malgré trois rappels, a décidé de cesser l'examen de la communication n° 920/2019.

---

\* Adoptée par le Comité à sa soixante et onzième session (12-30 juillet 2021).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication :  
Essadia Belmir, Claude Heller, Erdoğan İşcan, Liu Huawen, Ilvija Pūce, Ana Racu,  
Diego Rodríguez-Pinzón, Bakhtiyar Tuzmukhamedov et Peter Vedel Kessing.

